

**Communication concernant l'offre publique en Belgique d'obligations à émettre par Studio 100 NV (l' « Émetteur ») au taux fixe de 3,35% (brut) arrivant à échéance le 23 juin 2022 (les « Obligations ») (code ISIN BE6278665490)**

Cette communication doit être lue avec le prospectus daté du 2 juin 2015 (le « Prospectus»)<sup>1</sup> et approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

**Suite à la clôture anticipée de la période de souscription le 5 juin 2015 à 17h30, le montant nominal cumulé des Obligations qui seront émises le 23 juin 2015 est fixé à 90.000.000 EUR.**

Le montant total des demandes de souscriptions reçues par BNP Paribas Fortis a dépassé le montant des Obligations qui lui était alloué. Conformément aux termes et conditions prévues dans le Prospectus, les souscriptions reçues feront l'objet d'une réduction proportionnelle, calculée en appliquant la clé de répartition suivante :

**Montant attribué par souscripteur = 42,80 % du montant total souscrit, arrondi à la coupure supérieure de 1.000 EUR, avec un montant nominal de minimum 1.000 EUR .**

Les investisseurs qui ont souscrit aux Obligations auprès de BNP Paribas Fortis seront informés le plus tôt possible après la date de cette communication, via leur extrait de compte, du nombre d'Obligations qui leur sera définitivement alloué.

Cette notice d'information est publiée par BNP Paribas Fortis SA.



05.2015/ Editeur responsable: A. Moenaert – BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles –RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702.